

AR Prefecture

017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

ville de
Saint Jean
d'Angély

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

Cadre général

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L 2313-1, pour les communes de 3 500 habitants et plus, qu'une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe aux documents budgétaires, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 06 mars 2025, parmi lesquelles sont intégrées des estimations du montant des dotations de l'Etat et des charges supplémentaires liées au contexte inflationniste (fluides, intérêts d'emprunts, revalorisation du point d'indice).

Néanmoins, ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement tout en préservant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de recourir à nouveau à l'emprunt tout en confirmant la volonté de limiter l'augmentation de l'encours de la dette,
- de ne pas augmenter les taux de fiscalité votés par le Conseil municipal.

Il fait également pour la deuxième fois application de l'instruction budgétaire et comptable M57 conformément à la délibération n° D33 votée par le Conseil municipal le 1^{er} décembre 2022 et portant mise en place de celle-ci depuis le 1^{er} janvier 2023.

En application de cette dernière, le présent projet prévoit également l'autorisation donnée à Mme la Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, **dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement**. Ces mouvements feront dès lors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL – VILLE

I - La présentation du budget 2025

- **A - Fonctionnement**
- **B – Investissement**

II - La section de fonctionnement

- **A – Recettes totales**
 - 1 – Atténuations de charges
 - 2 – Produits des services et du domaine
 - 3 – Impôts et taxes
 - 4 – Dotations et participations
 - 5 – Autres produits de gestion courante
 - 6 – Autres
 - 7 – Recettes d’ordre
 - 8 – Recettes par fonctions
- **B – Dépenses totales**
 - 1 – Charges à caractère général
 - 2 – Charges de personnel
 - 3 – Autres charges de gestion courante
 - 4 – Frais financiers
 - 5 – Charges spécifiques
 - 6 – Provisions
 - 7 – Atténuation de charges
 - 8 – Dépenses d’ordre
 - 9 – Dépenses par fonction

III - La section d’investissement

- **A - Les projets**
- **B – La gestion pluriannuelle**
- **C – Les recettes**

IV - L’endettement

V - La consolidation des budgets

BUDGETS ANNEXES

- Salle de spectacle EDEN
- Transports
- Assainissement
- Réseau de chaleur bois

AR Prefecture

017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

BUDGET PRINCIPAL

I – Vue d'ensemble

A – Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	9 801 757,26 €	9 980 096,43 €
Virement à la section d'investissement	823 312,00 €	
Résultat de fonctionnement reporté		694 972,83 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 675 069,26 €	10 675 069,26 €

B - Investissement

	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	3 970 042,85 €	3 970 042,85 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	884 257,04 €	1 360 127,55 €
En dépenses : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 371 491,11 €	
Affectation résultat de fonctionnement en investissement (1068)		895 620,60 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 225 791,00 €	6 225 791,00 €

TOTAL DU BUDGET

Dépenses	16 900 860,26 €
Recettes	16 900 860,26 €

II – La section de fonctionnement

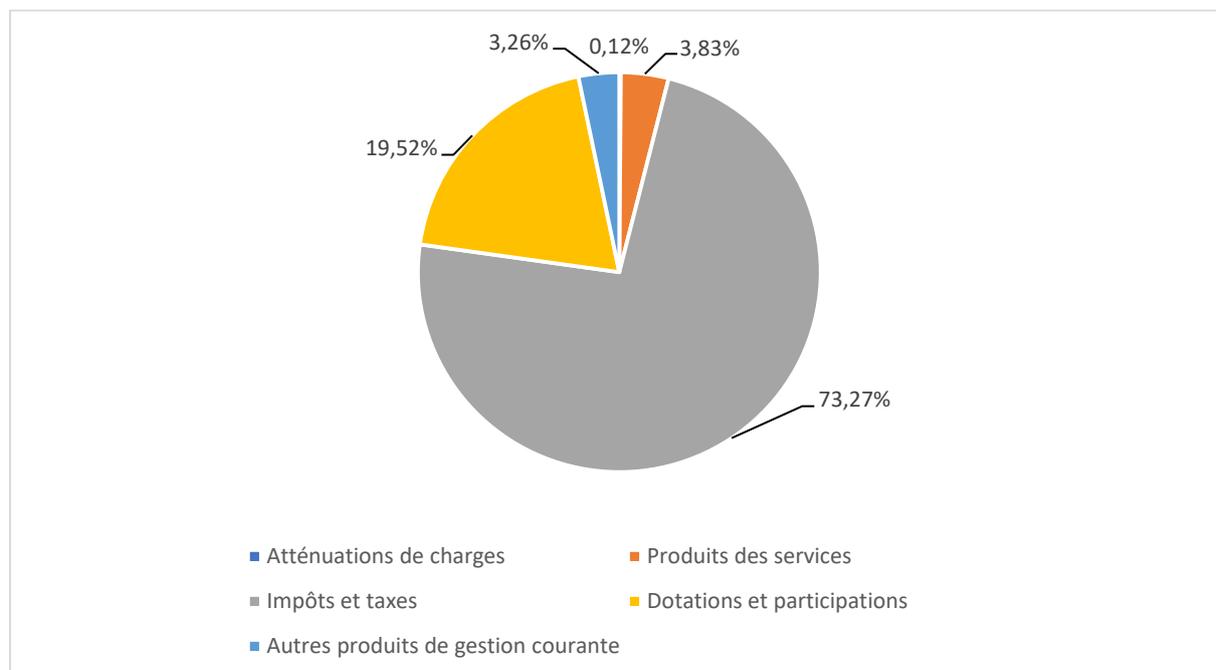
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Synthèse :

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Variation 2025/2024
Recettes			
Réelles	9 630 126,67 €	9 940 096,63 €	+3,22 %
Ordre	30 032,10 €	40 000,00 €	
Reprise du résultat		694 972,63 €	
Totales	9 660 158,77 €	10 675 069,26 €	+10,51 %
Dépenses			
Réelles	8 526 652,71 €	9 301 757,26 €	+9,09 %
Ordre	522 354,10 €	550 000,00 €	
Virement à la section d'investissement		823 312,00 €	
Total	9 049 006,81 €	10 675 069,26 €	+17,97%

A – Les Recettes : 9 980 096,63 € (hors reprise du résultat)

Les recettes réelles augmentent de 3,22 %.



L'évolution des recettes réelles par chapitre est la suivante :

1) Chapitre 013 – Atténuations de charges : 12 000 €

BP 2024	CA 2024	BP2025	Variation 2025/ 2024 (réalisé)
18 000,00 €	24 261,16 €	12 000 €	-50,54 %

Il s'agit des remboursements des indemnités journalières dans le cadre d'arrêts de maladie d'agents ou d'accidents de travail. Le montant est très variable d'une année sur l'autre et difficilement prévisible. Par prudence, il est proposé d'inscrire la moitié de la somme attribuée en 2024.

2) Chapitre 70 – Produits des services et du domaine : 380 000 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024 (réalisé)
373 215,75 €	365 906,02 €	380 000 €	+3,85 %

Ce poste regroupe :

- le produit des différentes régies : musée, médiathèque, cimetière, location de salles et de matériel
- la participation des budgets annexes aux frais de fonctionnement du budget principal : remboursement des mises à disposition de personnel et des assurances statutaires
- la mise à disposition du chef de projet thermaliste au profit de Vals de Saintonge (depuis avril 2023)
- les recettes relatives à l'école de musique.

3) Chapitre 73 – Impôts et taxes : 7 278 730,43 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
6 885 836,43 €	6 996 160,42 €	7 278 730,43 €	+4,04 %

Le produit des impôts et taxes, en augmentation de 1,20 %, se décompose comme suit :

	CA 2024	BP 2025
Attribution de compensation	1 035 102,43 €	1 035 102,43 €
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	81 499,00 €	80 000,00 €
Fiscalité directe	5 428 242,00 €	5 718 923,00 €
Autres contributions directes	2 359,00 €	0 €
Droits de place	30 481,41 €	35 000,00 €
Taxes sur les pylônes	9 222,00 €	9 705,00 €
Taxe locale sur la publicité extérieure	153 901,80 €	140 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutations	255 343,00 €	260 000,00 €
Impôts sur les spectacles	9,78 €	0 €

La taxe locale sur la publicité extérieure est estimée à la baisse en 2025, du fait de la nouvelle réforme interdisant l'installation de panneaux scellés au sol.

	Taxe d'habitation y compris logements vacants*	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier Non-bâti
Taux	13,06%	52,62%	58,12%
Bases	1 895 458 €	11 542 692 €	126 474 €
Produits	192 374 €	6 190 217 €	76 137 €
Coefficient correcteur		-739 805 €	
TOTAL PRODUITS		5 718 923 €	

*En application de la réforme de la fiscalité locale prévue par la loi de finances pour 2020, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation depuis 2021, hormis la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants. Cette disparition est cependant compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur le territoire de la commune.

4) **Chapitre 74 - Dotations et participations : 1 938 666 €**

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
1 969 296,27 €	1 948 415,48 €	1 938 666 €	-0,50 %

a) **La dotation globale de fonctionnement**

La dotation globale de fonctionnement est estimée à 1 563 686 € pour cette année, soit une revalorisation de 0,96 %. Elle est composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation.

b) **Les autres dotations perçues**

Dotations versées par l'Etat	339 799 €
Dotations de compensation d'exonérations fiscales (TH-TF)	252 459 €
FCTVA Fonctionnement	14 000 €
Participation dans le cadre des emplois aidés	49 000 €
Dotation titres sécurisés	15 000 €
Subvention Graines d'artistes	5 000 €
Fram – achats d'œuvres pour le musée	600 €
Drac – dévégétalisation des tours	3 740 €
Participation du Département de la Charente Maritime	32 545 €
Ecole de musique	4 500 €
Sports - mise à disposition des équipements communaux	13 500 €
Subvention programmation culturelle (25 000 € en 2024)	12 000 €
Conférence des financeurs	1 720 €
Concert et spectacle	825 €
Participation de la Région Nouvelle-Aquitaine	9 300 €
Sports – mise à disposition des équipements communaux	9 300 €
Participation Vals de Saintonge Communauté	2 000 €
Subventions Graines d'Artistes	2 000 €

5) Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 324 100 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
302 472,10 €	295 175,27 €	324 100 €	+9,80 %

Ce poste comprend principalement le produit des loyers, le produit des fermages, y compris la redevance du crématorium et le reversement de la part salariale des chèques déjeuner.

Ces recettes sont en augmentation par rapport à l'an dernier du fait notamment :

- Des révisions annuelles de loyers
- De la location sur une année complète des cabinets médicaux de la maison de santé
- De la location sur une année complète du restaurant et des abords du plan d'eau.

6) Autres recettes réelles

- Les produits financiers : pas de somme budgétisée à ce stade, en l'absence d'information des banques sur le montant des parts sociales. En 2024, pour mémoire, le montant recetté était de 139,32 €.
- Les produits spécifiques : 6 600 € (annulation de mandats émis en 2023 et en 2024 sur le budget principal pour les imputer sur le nouveau budget annexe réseau de chaleur bois).

7) Recettes d'ordre

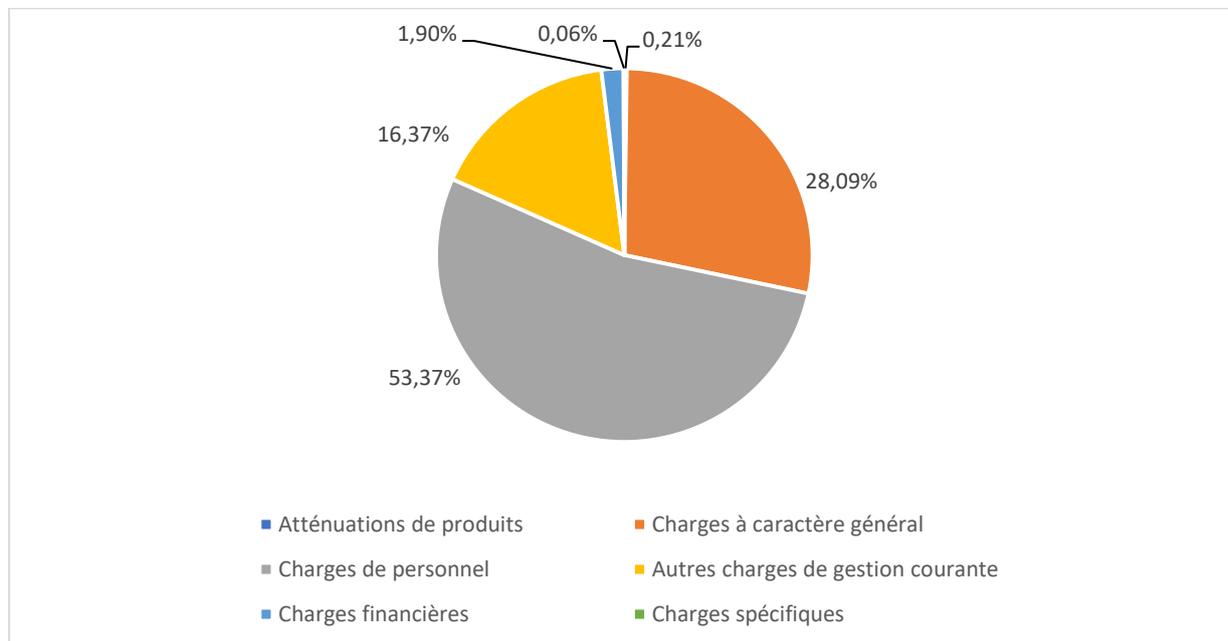
Amortissements des subventions : 40 000 €

8) Recettes par fonction

fonctions	services	Recettes
1	opérations non ventilables	9 873 109,26 €
200	administration générale	284 650,00 €
250	cimetière	20 000,00 €
261	état civil	15 000,00 €
3000	Sports - animations	24 300,00 €
3110	école de musique	52 500,00 €
3111	actions culturelles	12 000,00 €
3120	abbaye	4 000,00 €
3130	médiathèque	9 000,00 €
3140	musée	18 590,00 €
3170	Salle de spectacle Eden	120 000,00 €
4241	œuvres caritatives	1 720,00 €
6000	Marché	41 100,00 €
6001	Revitalisation	22 100,00 €
6003	Bâtiment commercial	15 500,00 €
6104	Espace formation	41 000,00 €
6330	Développement touristique	15 000,00 €
6801	maison de santé	21 000,00 €
8100	Transports	44 500,00 €

B – Dépenses totales : 9 851 757,26 € (hors virement à la section d'investissement)

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 301 757,26 €, soit une augmentation de 9,09 % par rapport au réalisé de l'exercice 2024.



Ces dépenses sont constituées des charges à caractère général, correspondant notamment à l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, aux achats de matières et fournitures, aux prestations de services, des charges de personnel, des subventions versées aux associations et à l'équilibre des budgets annexes ainsi qu'aux intérêts de la dette.

L'augmentation susmentionnée concerne les principaux postes de dépenses suivants : les dépenses de personnel, les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante.

Le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre est le suivant :

9) Chapitre 011 - Charges à caractère général : 2 607 505,24 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
2 423 114,59 €	2 246 648,87 €	2 607 505,24 €	+16,06 %

L'évolution de ce poste de l'ordre d'un montant de 360 856,37 €, se justifie comme suit :

- Augmentation de 9 % des charges de gaz, selon contrat en cours
- Réévaluation des charges d'électricité :
 - o Informations issues du nouveau contrat : diminution du coût du kw/h sur la majorité des postes, mais doublement du coût du kw/h concernant l'éclairage public
 - o calcul du coût de fonctionnement sur une année complète de la Maison de santé pluridisciplinaire et du Centre des arts vivants
- Augmentation par prudence de la facturation de l'eau

- Augmentation d'autres dépenses liées au contexte inflationniste : alimentation, carburants, matières premières, télécommunications, primes d'assurance
- Divers travaux d'entretien et de réparations en forte hausse
- Travaux d'éclairage public gérés par le SDEER qui sont désormais financés sur la section de fonctionnement, par suite d'une information de la Direction des finances publiques, conformément à un avis de la Cour des Comptes.

Evolution des dépenses en euros réalisées en 2024 par compte, hors dépenses imprévues :

COMPTES	LIBELLE	CA 2024	BP 2025
604	Achats d'études, prestations de service	0 €	12 200 €
606	Achats non stockés de matières et de fournitures	875 964 €	901 722 €
607	Achats de marchandises	2 897 €	4 000 €
611	Contrats de prestations de services	1 553 €	2 500 €
613	Locations	34 846 €	35 570 €
614	Charges locatives et de copropriété	4 869 €	3 000 €
615	Entretien et réparations	563 156 €	622 182 €
616	Primes d'assurances	108 450 €	121 600 €
617	Etudes et recherches	8 796 €	8 800 €
618	Divers services extérieurs	36 009 €	37 250 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	146 226 €	91 890 €
623	Publicité, publications et relations publiques	172 285 €	201 300 €
624	Transports de biens et transports collectifs	9 292 €	1 000 €
625	Déplacements et missions	12 056 €	15 000 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	84 926 €	104 400 €
627	Services bancaires et assimilés	80 €	1 750 €
628	Divers autres services extérieurs	103 729 €	180 034 €
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	81 515 €	85 570 €

2) Charges de personnel : 4 953 250 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
4 905 500,49 €	4 767 540,71 €	4 953 250 €	+3,89 %

Les dépenses de personnel représentent le premier poste de dépenses soit 53,25 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2025. Ce poste est en augmentation de 3,89 % par rapport au réalisé 2024.

Cette augmentation de dépenses se justifie par :

- la hausse importante des cotisations de la CNRACL et de l'URSSAF (+ 71 500 € globalisés),
- l'augmentation de l'assurance risques statutaires (+ 10 500 €)
- le paiement des agents recenseurs et des heures supplémentaires des agents référents

- la livraison du magazine communal effectuée à compter de cette année par l'emploi d'un contractuel à durée déterminée (jusqu'à présent, prestation effectuée par les services de la Poste – conventionnement).
- les avancements de carrière des agents titulaires,
- des stagiarisations et titularisations d'agents. L'augmentation du poste « rémunération des titulaires » implique ainsi en contrepartie, la diminution du poste « rémunération des non-titulaires ».

	2024	2025
Dépenses de personnel	4 767 540,71 €	4 953 250,00 €
Dépenses réelles	8 526 652,71 €	9 301 757,26 €
	55,91 %	53,25 %

3) Autres charges de gestion courante : 1 519 518,10 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
1 369 887,16 €	1 350 749,07 €	1 519 518,10 €	+12,49 %

Ce poste est en augmentation de 12,49 % soit une dépense supplémentaire de 168 769,03 € par rapport au réalisé de l'exercice 2024.

Cette évolution est principalement due :

- aux subventions d'équilibre prévisionnelles au profit :
 - o du budget annexe Transports (61 658,10 €)
 - o du budget annexe de la Salle de spectacle de l'Eden (+43 642 € par rapport au réalisé 2024)
- à la contribution au SDIS (+0,29 %)
- aux subventions de fonctionnement :
 - o aide à l'amélioration de l'habitat (dossiers 2024 : 53 000 € et dossiers 2025 : 30 000 €)
 - o Bourse Esprit d'Entreprendre (15 000 € fléchés)
- aux abonnements aux logiciels (informatique en nuage)
- à un fonds de réserve pour les dépenses imprévues.

	2024	2025
Subventions versées aux associations	342 646,50 €	333 034 €
Subventions équilibre versées aux budgets annexes	<u>397 929,01 €</u>	<u>449 408,10 €</u>
- Transports	53 820,33 €	61 658,10 €
- Salle de spectacle EDEN	344 108,00 €	387 750,00 €
Charges intercommunales	12 692,79 €	15 855 €
Contribution au SDIS	289 943,52 €	290 795 €
Assemblée locale (indemnités, formations, missions, cotisations)	149 405,76 €	151 075 €
Admissions en non-valeur et créances éteintes	4 900,30 €	0 €
Redevances dont droits d'utilisation en nuage	68 325,35 €	80 882 €
Autres	4 672,95 €	30 815 €
Secours et dots	5 460 €	5 000 €
Enterrements indigents	5 116 €	4 000 €
Bourses et prix	400 €	400 €
Aide à la rénovation de l'habitat	38 500 €	83 000 €
Bourse Esprit d'entreprendre	5 000 €	15 000 €

Liste des subventions octroyées aux associations :

ASSOCIATIONS OU PERSONNES PRIVEES	Subventions BP 2025
DIVERS	5 892 €
A.S.A.A.M. Refuge de Fontorbe	5 000 €
Souvenir Français	90 €
D.D.E.N.	150 €
F.N.A.C.A.	250 €
U.N.S.O.R.	90 €
S.N.E.M.M.	312 €
CULTURE	182 750 €
A.4	78 700 €
Belle Factory	61 000 €
Production 114 (Violon sur le sable)	36 000 €
A.A.J.C. (Togo)	500 €
Amuse Folk	400 €
Block House	3 350 €
Scènes de jardin	400 €
Cercle Philharmonique	400 €
Sophie Goillot - expositions	1 000 €
Trapèze	1 000 €

AR Prefecture017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

SPORTS	100 000 €
Angély Sport Santé	750 €
Angérien Hand Ball Club	2 000 €
Athlétic Club Angérien	2 000 €
Amicale Boule Angérienne	2 700 €
Kayak club Angérien	3 500 €
Haltérophilie Musculation	500 €
Jeunesse Laïque Angérienne	2 000 €
Judo Club Saint Jean/Loulay	2 000 €
Moto Club Angérien	4 000 €
Nautic Club Angérien	33 500 €
Pêcheurs Angériens	950 €
Plongée Subaquatique	900 €
R.A.C.A.	12 000 €
Saint Jean Volley Ball	1 000 €
S.C.A.	22 000 €
Tennis Club Angérien	2 200 €
Tir Angérien	1 000 €
U.V.A.	7 000 €
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	2 300 €
Jardins familiaux F.N.J.F.C.	1 000 €
Association Parallèle	1 000 €
Joss et Bella	300 €
SOCIAL, SOLIDARITE	29 650 €
Aide et Soutien	1 500 €
Arche	5 000 €
Association Cœur et santé	800 €
Croix Rouge Française	100 €
France Alzheimer	300 €
Secours Catholique	1 500 €
Restos du Cœur	1 500 €
Tremplin 17	17 000 €
Vals de Saintonge mobilité	1 500 €
A.P.E.S.A. 17	350 €
La Halte du Pinson	100 €
ENFANCE, JEUNESSE	9 190 €
Association de Beaufief Projet local jeune	2 500 €
APE Lair du Temps	1 690 €
Mission Locale Rurale	5 000 €
ECONOMIE	2 442 €
Association pour la promotion et le développement des foires et marchés de Charente-Maritime	2 442 €
Total des subventions	332 224 €

4) Frais financiers : 176 024,92 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025	Variation 2025/2024
178 403,79 €	156 337,06 €	176 024,92 €	+12,59 %

En 2025, les frais financiers diminuent concernant les emprunts en cours (140 750 € contre 163 638,12 € en 2024).

Mais il convient d'ajouter :

- les frais inhérents à la ligne de trésorerie souscrite en début d'année (20 000 €)
- les intérêts courus non échus (15 274,92 €).

5) Charges spécifiques : 6 100 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025
11 500 €	1 067€	6 100 €

Les dépenses portent sur les titres annulés sur l'exercice antérieur (un titre concernant une taxe locale sur publicité extérieure - 6 000 € - et deux titres pour l'école de musique – 60 €).

6) Provisions : 20 000 €

En 2025, il est proposé de provisionner la somme de 20 000 € correspondant aux baux pour lesquels il est constaté des retards de paiement de plusieurs mois. Des actions sont menées en parallèle pour tenter de régler ces situations.

7) Atténuation de produits : 19 459 €

BP 2024	CA 2024	BP 2025
5 284 €	4 310 €	19 459 €

Ce poste correspond aux dépenses ci-après listées (notification reçue). Dépenses que l'Etat compense par ailleurs en recettes (chapitre 74 – compensations exonérations de taxes) :

Dégrèvements taxes foncières sur les propriétés non bâties jeunes agriculteurs
Dégrèvements taxes habitation sur les logements vacants

8) Opérations d'ordre 2025 :

Amortissements : 550 000 €

9) Présentation par fonction

Ci-dessous une présentation par fonction de la masse salariale et des autres dépenses réelles dédiées à chaque service.

fonction	service	masse salariale	autres dépenses	total
1	opérations non ventilables	- €	317 534 €	317 534 €
200	administration générale	903 850 €	703 132 €	1 606 982 €
203	informatique	- €	63 532 €	63 532 €
280	communication - relations publiques	55 255 €	25 610 €	80 865 €
281	fêtes et cérémonies	- €	12 800 €	12 800 €
250	cimetière	- €	52 420 €	52 420 €
261	état civil	215 770 €	14 600 €	230 370 €
311	assemblée locale	- €	156 825 €	156 825 €
1100	police municipale	352 060 €	38 100 €	390 160 €
1200	incendie et secours	3 430 €	305 795 €	309 225 €
3000	sports	137 160 €	334 435 €	471 595 €
3001	sports - animations	96 515 €	15 120 €	111 635 €
3002	animations de Noël	- €	19 600 €	19 600 €
3003	fête du 14 juillet	- €	24 000 €	24 000 €
3009	Maison du Vivre Ensemble	290 755 €	11 455 €	302 210 €
3110	école de musique	336 000 €	15 600 €	351 600 €
3111	actions culturelles	- €	267 710 €	267 710 €
3120	abbaye	21 575 €	121 680 €	143 255 €
3121	grosse horloge	- €	1 420 €	1 420 €
3122	chapelle des bénédictines	- €	26 600 €	26 600 €
3130	médiathèque	247 020 €	48 100 €	295 120 €
3140	musée	230 875 €	37 110 €	267 985 €
3141	musée (bâtiment)	- €	67 102 €	67 102 €
3142	microfolie	72 365 €	27 700 €	100 065 €
3170	salle de spectacle Eden	119 590 €	380 600 €	500 190 €
3210	complexe du Coi	46 400 €	- €	46 400 €
3220	stade	43 775 €	- €	43 775 €
3380	enfance - jeunesse	- €	17 890 €	17 890 €
4200	interventions sociales	94 145 €	35 650 €	129 795 €
4241	œuvres caritatives	- €	33 067 €	33 067 €
5100	ST bâtiments	659 655 €	96 420 €	756 075 €
5101	ST mécanique	42 755 €	71 650 €	114 405 €
5110	Espaces verts	273 295 €	110 035 €	383 330 €
5120	Eclairage public	- €	91 500 €	91 500 €
5180	Aménagement urbain	- €	86 560 €	86 560 €

AR Prefecture017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

Fonction	service	masse salariale	autres dépenses	total
6000	Marché	- €	43 600 €	43 600 €
6001	Revitalisation	71 940 €	274 €	72 214 €
6002	Cantine numérique	- €	8 900 €	8 900 €
6003	Bâtiment commercial	- €	3 000 €	3 000 €
6104	Espace formation	- €	41 470 €	41 470 €
6330	Développement touristique	- €	13 265 €	13 265 €
6801	maison de santé	- €	16 140 €	16 140 €
7000	environnement	38 330 €	17 800 €	56 130 €
7222	action propreté urbaine et nettoyage	313 100 €	61 180 €	374 280 €
8100	transport scolaire	44 360 €	59 143 €	103 503 €
8450	voirie urbaine	243 275 €	274 800 €	518 075 €
	TOTAL	4 953 250 €	4 171 723 €	9 124 973 €

III – La section d’investissement

La section d’investissement retrace les projets de la Ville. Elle concerne des actions, en dépenses et en recettes, non récurrentes contrairement au fonctionnement.

Les recettes comprennent les subventions en lien avec les projets d’investissement et les recettes dites patrimoniales : taxes d’aménagement, FCTVA.

Les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s’agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules, biens immobiliers, études et travaux sur les structures existantes ou en cours de création.

A - Les projets (incluant les autorisations spéciales votées en décembre 2024 et en janvier 2025)

	Restes à réaliser dépenses	Dépenses nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN DEPENSES	Restes à réaliser recettes	Recettes nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN RECETTES
138 - Travaux de voirie (diverses chaussées + signalétique)		90 000 €	90 000 €			
138 - requalification place du marché – dernière année)	48 961 €	430 000 €	478 961 €	557 263 €		557 263 €
222 - Hôtel de Ville (mobilier bureautique, micros)	39 212 €	9 000 €	48 212 €			
247 - Abbaye (accessibilité et blocs de sécurité, ordinateurs et vidéoprojecteur, mobiliers et matériels)		16 100 €	16 100 €	94 844 €		94 844 €

	Restes à réaliser dépenses	Dépenses nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN DEPENSES	Restes à réaliser recettes	Recettes nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN RECETTES
436 - Travaux bâtiments communaux divers (local coupe-feu au marché, climatisation mairie, divers impondérables, fenêtres d'un logement, informatique et fibre)	8 136,52 €	100 000 €	108 137 €			
526 - Mobilier urbain + véhicules (polybenne et fourgons) + matériels techniques		253 000 €	253 000 €			
579 - Travaux bâtiments sportifs (vestiaires Pelouaille + études BMX)	11 968 €	55 000 €	66 968 €			
595 - Musée (refonte + achat d'œuvres + restauration + ordinateur)	39 197 €	462 100 €	501 297 €		315 000 €	315 000 €
603 - Bordures de trottoirs		107 000 €	107 000 €			
630 - Eclairage public (feux)	59 716 €	4 500 €	64 216 €	11 675 €		11 675 €
672 - Réserves foncières	119 953 €	330 000 €	449 953 €	259 680 €	130 000 €	389 680 €
691 - Base nautique (passerelle)	181 463 €	7 000 €	188 463 €		97 503 €	97 503 €

AR Prefecture

017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

	Restes à réaliser dépenses	Dépenses nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN DEPENSES	Restes à réaliser recettes	Recettes nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN RECETTES
711 - Cimetière (caveaux, reprises, engazonnement)		70 000 €	70 000 €			
714 - Bâtiments culturels divers (piano, église, orgue)	189 040 €	30 500 €	219 540 €	91 216 €		91 216 €
717 - Acquisition matériel sportif (manche à air aérodrome, tables, chaises, caisson pour salles et associations)	1 874 €	50 000 €	51 874 €			
727 - mises aux normes		4 000 €	4 000 €			
732 - Bâtiment canoé kayak		30 000 €	30 000 €	36 000 €		36 000 €
741 - Environnement propreté (conteneurs enterrés, plantation d'arbres)	23 096 €	125 000 €	148 096 €			
746 - Gare routière	9 062 €		9 062 €			
747 - Révision PLU	56 267 €	15 000 €	71 267 €			
761 - Vidéoprotection (une caméra)		15 000 €	15 000 €			
768 - Liaisons douces – piste cyclable	31 132 €	260 000 €	291 132 €		242 685 €	242 685 €
773 - Immeuble à colombages – maison Bonnet	11 508 €	20 000 €	31 508 €			
785 - Salle de formation des arts vivants				127 690 €	74 345 €	202 035 €

AR Prefecture017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

	Restes à réaliser dépenses	Dépenses nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN DEPENSES	Restes à réaliser recettes	Recettes nouvelles	TOTAL OPERATIONS EN RECETTES
787 - Maison de santé pluridisciplinaire	10 842 €	400 000 €	410 842 €	181 760 €	200 000 €	381 759 €
01 - Opérations non ventilables (subventions, participations, cautionnements)	42 827 €		42 827 €			
TOTAUX	884 257 €	2 793 200 €	3 767 519 €	1 360 128 €	1 059 533 €	2 419 661 €

B- La gestion pluriannuelle

Deux AP/CP se poursuivront sur l'année 2025

1. Refonte du musée (délibération D34 du 27 juin 2024). Pas de modification à apporter au stade du vote du budget primitif.

	Chapitre	Montant TTC initial
Montant global de l'AP		1 000 000 €
CP année 2024	20	60 000 €
CP année 2025	20	30 000 €
	23	440 000 €
CP année 2026	20	30 000 €
	23	440 000 €

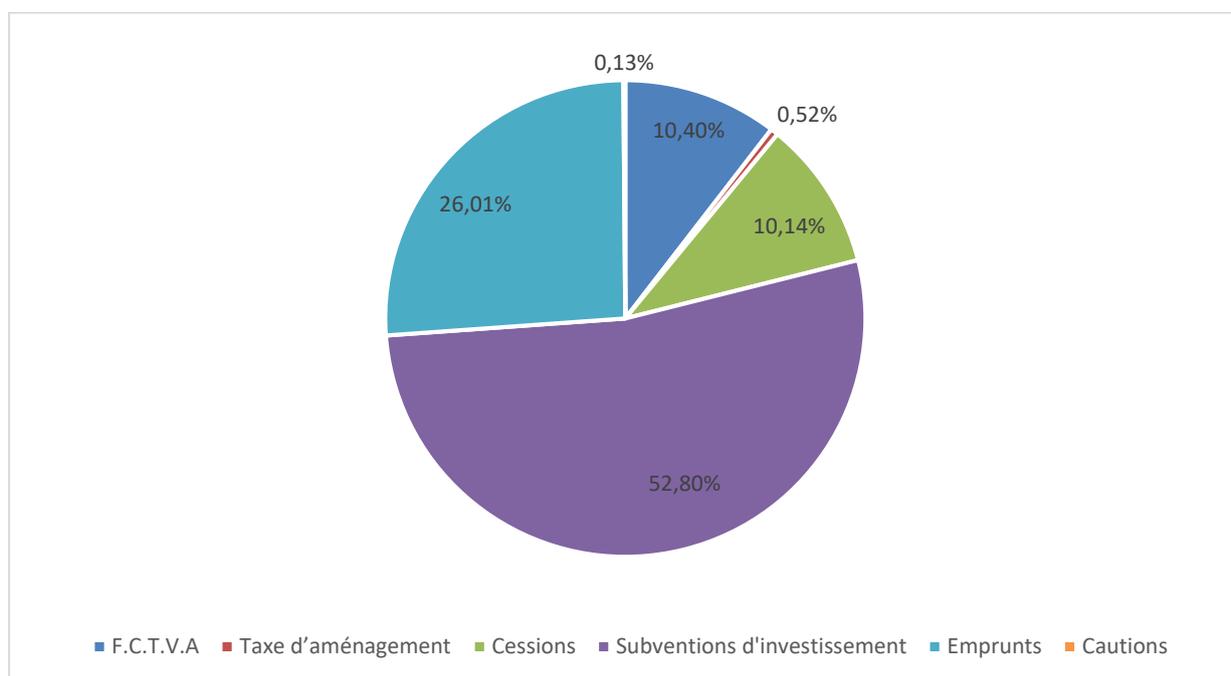
2. Requalification de la Place du Marché et de la rue de l'Hôtel de Ville (délibération n° D33 du 27 juin 2024 et D2 du 03 avril 2025).

	Chapitre	Montant TTC initial	Montant TTC après la dernière révision	Montant à réviser pour la dernière tranche
Montant global de l'AP		1 320 000 €	1 565 000 €	1 588 500 €
CP année 2023	20	45 000 €	45 000 €	45 000 €
	23	- €	26 000 €	26 000 €
CP année 2024	20	36 180€		
	21	- €	18 000 €	18 000 €
	23	950 000 €	1 069 500 €	1 069 500 €
CP année 2025	23	325 000 €	406 500 €	430 000 €

Une annexe dédiée est jointe dans la maquette règlementaire portant « **Situation des autorisations de programme et crédits de paiement** » et reprenant ces données.

C – Les recettes d'investissement

	CA 2024	BP 2025
F.C.T.V.A	116 958,87 €	400 000 €
Taxe d'aménagement	18 063,93 €	20 000 €
Cessions	70,00 €	389 680 €
Subventions d'investissement	534 023,75 €	2 029 980,55 €
Emprunts	1 000 133,23 €	1 000 000 €
Cautions	2 500,00 €	2 500 €
Amortissements, intégrations, divers	522 284,10 €	550 000 €
Opérations patrimoniales	186 637,08 €	112 197,85 €
Virement section de fonctionnement	1 121 389,92 € prévus	823 312,00 €



IV – L'endettement

L'encours de la dette du budget principal Ville s'élève à 5 713 853,21 € en 2025, et se compose de 16 contrats. La situation générale de la dette du budget principal en 2025 hors cautions est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025	
Encours	5 713 853,21 €	4 818 107,72 €	↘
Nbre d'emprunts	19	16	↘
Disponibilités. Ligne trésorerie	0,00	350 000 €	↗
Durée résiduelle	11 ans 11 mois	12 ans 2 mois	↗
Vie moyenne résiduelle	5 ans 10 mois	5 ans 10 mois	↗
Taux moyen annuel	2,85%	2,59%	↘
Taux actuariel résiduel	2,73%	2,66%	↘
Taux de marché	2,08%	2,26%	↗
Marge moyenne	1,15%	1,15%	→

Sur l'exercice 2025, la Ville remboursera :

- sur le budget principal Ville : 895 745,49 € en capital et paiera 140 750€ d'intérêts hors ICNE,
- sur le budget annexe Assainissement : 66 754,15 € en capital et paiera 2 654,22 € d'intérêts hors ICNE,

soit **962 499,64 €** de capital remboursé tous budgets.

AR Prefecture

017-211703475-20250403-2025_04_D5-DE
Reçu le 07/04/2025

ville de
SaintJean
d'Angély

BUDGETS ANNEXES

BUDGET SALLE DE SPECTACLE - EDEN**BUDGET PRIMITIF 2025****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Projets
Chapitre 20 – Etudes et insertions	3 364,25 €	3 364,25 €	0 €	
Chapitre 21 - Matériels et agencements	68 555 €	55 461,88 €	103 300 €	Changement de projecteurs Leds + mise sous alarme + interphone
Chapitre 23 – Travaux	71 544,09 €	10 793,62 €	100 451,61 €	Changement porte hangar
Chapitre 040 – amortissements de biens	72 900 €	70 777,96 €	72 500 €	
Chapitre 041 – amortissement des subventions	36 810 €	36 693,33	2 000 €	
TOTAL	253 173,34 €	178 631,86 €	278 251,61 €	

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Excédent 2024			76 251,61 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	86 396,20 €	86 396,20 €	0 €
Chapitre 040 - Amortissements	179 100 €	176 726,80 €	200 000 €
Chapitre 041 – amortissements des subventions	36 810 €	36 693,33 €	2 000 €
TOTAL	302 306,20 €	299 816,33 €	278 251,61 €

II – FONCTIONNEMENT

Dépenses

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 011 – charges à caractère général	169 050 €	149 656,56 €	138 850 €
Chapitre 012 – charges de personnel	121 356 €	121 356 €	154 000 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	5 €	0,31 €	3 000 € Droits SACEM
Chapitre 68 - Dotations amortissements	179 100 €	176 726,80 €	200 000 €
TOTAL	469 511 €	447 739,67 €	495 850 €

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 75 - Autres produits divers de gestion + autre	40 600 €	32 853,03 €	35 600 €
Chapitre 75 - Subvention équilibre	351 811 €	344 108,68 €	387 750 €
Chapitre 042 - Amortissement	72 900 €	70 777,96 €	72 500 €
TOTAL	465 311,00 €	447 739,67 €	495 850 €

BUDGET TRANSPORTS**BUDGET PRIMITIF 2025****I – INVESTISSEMENT****Dépenses :**

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 21 - Matériels et agencements	712,50 €	0 €	855,30 €
TOTAL	712,50 €	0 €	855,30 €

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Excédent 2024	569,70 €	569,70 €	712,50 €
Chapitre 040 - Amortissements	142,80 €	142,80 €	142,80 €
TOTAL	712,50 €	712,50 €	855,30 €

II - FONCTIONNEMENT**Dépenses :**

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 011 – charges à caractère général	19 500,00 €	15 514,32 €	20 000,00 €
Chapitre 012 – charges de personnel	45 344,22 €	40 090,71 €	44 500,00 €
Chapitre 65 – autres charges de gestion	0 €	0 €	15,30 € régularisations
Chapitre 68 – Dotations amortissements	142,80 €	142,80 €	142,80 €
TOTAL	64 987,02 €	55 747,83 €	64 658,10 €

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 70 – vente de produits et services	3 000 €	1 927,50 €	3 000,00 €
Chapitre 74 -Subvention d'équilibre	61 987,02 €	53 820,33 €	61 658,10 €
TOTAL	64 987,02 €	55 747,83 €	64 658,10 €

BUDGET ASSAINISSEMENT**BUDGET PRIMITIF 2025****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 16 – remboursement du capital de la dette	66 754,20 €	66 754,20 €	66 754,15 €
Chapitre 20 – Frais d’insertion	- €	- €	- €
Chapitre 20 – Etudes	8 745,00 €	4 640,00 €	- €
Chapitre 23 – Travaux	620 114,10 €	543 691,46 €	142 638,33 €
Chapitre 040 – amortissement des subventions	31 850,00 €	31 827,88 €	31 850,00 €
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	37 985,00 €	37 985,00 €	4 640,00 €
TOTAL	765 448,30 €	684 898,54 €	245 882,48 €

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Excédent 2024	178 776,77 €	178 776,77 €	46 242,48 €
Chapitre 040 – Amortissements	195 000,00 €	194 279,92 €	195 000,00 €
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	37 985 €	37 985 €	4 640,00 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	33 587,20 €	- €	- €
TOTAL	765 448,30 €	411 041,69 €	245 882,48 €

II – FONCTIONNEMENT

Dépenses

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 011 – charges à caractère général	76 300 €	46 639,27 €	180 000 € Réparations + contrôle technique
Chapitre 012 – charges de personnel	16 547,81 €	16 460,49 €	20 000 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,55 €	10 €
Chapitre 66 – charges financières	5 242,80 €	3 928,05 €	2 654,22 €
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	- €	- €	100 €
Chapitre 68 Dotations aux amortissements	195 000,00 €	194 279,92 €	195 000 €
Chapitre 023 – Virement section d'investissement	33 587,20 €	- €	- €
TOTAL	326 687,81 €	261 308,28 €	397 764,22 €

Recettes

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Excédent	29 837,81 €		59 365,96 €
Produit de la surtaxe	265 000,00 €	258 907 €	306 548,26 €
Autres produits divers de gestion	- €	1,55 €	- €
Subventions transférées	31 850,00 €	31 827,88 €	31 850,00 €
TOTAL	326 687,81 €	290 736,43 €	397 764,22 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2025 s'élèvera à **24 850 €**.

	31/12/2024	31/12/2025	
Encours	91 604,15	24 850,00	↘
Nbre d'emprunts	2	1	↘
Durée résiduelle	1 an 4 mois	1 an 6 mois	↗
Vie moyenne Résiduelle	0 an 8 mois	0 an 9 mois	↗
Taux moyen annuel	3,05%	2,90%	↘
Taux actuariel Résiduel	3,62%	4,54%	↗
Taux de marché	2,71%	2,04%	↘

BUDGET RESEAU DE CHALEUR BOIS**BUDGET PRIMITIF 2025****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2024	BP 2025
Chapitre 20 – Etudes	558 961,10 €	570 000 €
TOTAL	558 961,10 €	570 000 €

Recettes

	BP 2024	BP 2025
Chapitre 13 – Subventions	31 200,00 €	31 200 €
Chapitre 16 – Emprunts	527 761,10 €	538 800 €
TOTAL	558 961,10 €	570 000 €

II – FONCTIONNEMENT**Dépenses**

	BP 2024	BP 2025
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10 €	10 €
TOTAL	10 €	10 €

Recettes

	BP 2024	BP 2025
Autres produits divers de gestion	10 €	10 €
TOTAL	10 €	10 €

V – Consolidation des budgets

LIBELLES	REALISATIONS	dont Subventions d'équilibre	REALISATIONS	RESTES à REALISER 2024	
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
I - BUDGET PRINCIPAL					
RECETTES	9 980 096,43 €		4 865 663,45 €	1 360 127,55 €	475 870,51 €
Excédent reporté 2024	694 972,83 €				
DEPENSES	10 675 069,26 €	449 408,10 €	3 970 042,85 €	884 257,04 €	
Déficit reporté 2024			1 371 491,11 €		
TRANSPORT					
RECETTES	64 658,10 €	61 658,10 €	142,80 €		
Excédent reporté 2024			712,50 €		
DEPENSES	64 658,10 €		855,30 €		
ASSAINISSEMENT					
RECETTES	338 398,26 €	306 548,26 €	199 640,00 €		
Excédent reporté 2024	59 365,96 €		46 242,48 €		
DEPENSES	397 764,22 €		245 882,48 €	4 105 €	
SALLE DE SPECTACLES - EDEN					
RECETTES	495 850,00 €	387 750,00 €	202 000,00 €		
Excédent reporté 2024	495 850,00 €		76 251,61 €		
DEPENSES			278 251,61 €	7 150,00 €	
RESEAU DE CHALEUR BOIS					
RECETTES	10,00 €		570 000,00 €		
Excédent reporté 2024					
DEPENSES	10,00 €		570 000,00 €	44 469,90 €	